## **Groupe TAVINI HUIRAATIRA**



# Assemblée de Rolynésie



## QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

#### M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N° 87/2021/GTH/CAB/ET/et *Taraho'i*, le 10 mai 2021.

#### À

### Monsieur Jacques RAYNAL Ministre de la santé, en charge de la prévention (MSP)

<u>Objet</u>: Congés annuels des personnels des hôpitaux périphériques relevant de la Direction de la santé de la Polynésie française

#### Monsieur le ministre, 'ia ora na,

Les hôpitaux périphériques de *Taravao*, *Afareaitu*, *Uturoa* et *Nuku Hiva* sont des acteurs indispensables à la mise en œuvre d'une politique de soins et de santé de proximité dans notre Pays.

À cet égard, il convient de rappeler que les personnels de santé qui œuvrent au quotidien dans ces structures sont pour la plupart d'entre eux amenés à travailler dans l'urgence, à flux tendu et dans des conditions de travail rendues plus ardues du fait des conséquences sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19, depuis mars 2020.

Ainsi, le personnel soignant de ces établissements (infirmières, aides- soignant(e)s) comme son personnel médico- technique et administratif (manipulateur-radio, ambulancier, brancardier, secrétaire, agents techniques,) sont fréquemment amenés à renoncer à leur prise de congés annuelle ou à solliciter un report annuel de congés en raison d'un manque de personnel en nombre suffisant susceptible de les remplacer le temps d'épuiser leurs droits à congés.

En effet, il n'est pas rare que les personnels concernés soient pour les raisons invoquées précédemment en situation de cumul de congés dont les plus anciens courent parfois depuis 2018 alors qu'ils s'exposent au risque de se voir refuser leur report de congés et donc d'en perdre définitivement le bénéfice.

Aussi, je souhaiterai êtres instruite des dispositions que compte prendre votre ministère afin de permettre aux agents concernés de conserver le bénéfice desdits congés annuels.

Sachant pouvoir compter sur votre bienveillante compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée. M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA